



2017



Rapport sur la solvabilité et la condition financière

La version anglaise de ce rapport a été approuvée par le Conseil d'administration en date du 14/03/2018 et soumise au régulateur.

Dans la mesure où ce rapport a été originellement écrit en anglais et la synthèse est traduite pour information en français et néerlandais, le texte anglais prévaut sur les traductions en cas de divergence d'interprétation.

Synthèse

Activités et résultats

Antécédents de la compagnie

AG Insurance est une société active dans l'assurance Vie et Non-Vie et propose une large gamme de produits et services couvrant les besoins à la fois des particuliers et des entreprises. Ses activités sont géographiquement concentrées sur le marché belge. L'entreprise est classée numéro 1 en part de marché en assurance Vie (Life Retail et Group) et détient une solide deuxième position en assurance Non-Vie. Fin 2017, AG Insurance a enregistré un encaissement de 5,7 milliards d'euros, répartie à 67% / 33% entre l'assurance Vie et l'assurance Non-Vie. Les provisions techniques Vie s'élevaient à environ 55,8 milliards d'euros, hors comptabilité reflet ('shadow accounting reserves').

AG Insurance dessert près de 2,8 millions de clients particuliers et 200 000 entreprises PME et corporate clients. Elle exploite une stratégie multicanal intégrée. Elle distribue ses produits d'assurance individuelle (Vie et Non-Vie) et ses services via à la fois plus de 3.000 courtiers indépendants et un partenariat de distribution avec BNP Paribas Fortis, Fintro et bpost banque. La distribution des produits d'assurance-groupe (assurance collective Vie et soins de santé) et les services associés se fait principalement en direct et sans intermédiation.

Des activités durables et rentables, combinées à une gestion rigoureuse des risques, demeurent essentielles pour remplir les obligations envers les clients, offrir un juste dividende aux actionnaires et enfin financer la croissance du futur. AG Insurance est convaincue que les entreprises dynamiques qui se distinguent par à la fois leur orientation client et leur capacité numérique pour exploiter les données seront bientôt plus performantes.

Depuis mai 2009, AG Insurance est détenue à 75% par Ageas Group et à 25% par BNP Paribas Fortis. AG Insurance est actionnaire direct ou indirect de plusieurs sociétés d'exploitation et de services. Le groupe AG Insurance emploie 6.249 salariés en équivalent temps plein.

Environnement économiques

Les conséquences de la crise de la zone euro et l'incertitude sur la future politique monétaire affectent encore la confiance du marché en 2017. Cela associé avec principalement des mesures d'austérité budgétaire, a encore limité la croissance économique et exercé une pression sur les marchés financiers en 2017. Les marchés boursiers mondiaux ont évolué positivement alors que les taux d'intérêt sont demeurés à des niveaux historiquement bas. La faiblesse des taux d'intérêt a limité les flux vers les produits d'investissement à court terme et favorisé partiellement les produits en unités de compte et les produits d'assurance Vie offrant des protections contre un retournement des marchés financiers. AG Insurance est restée active sur le marché de la branche 21 tout en continuant à faire preuve d'initiatives produits sur le marché en unité de compte.

Au cours des dernières années, la recrudescence de la réglementation a été considérée comme une préoccupation majeure pour le secteur de l'assurance dans son ensemble. Les compagnies d'assurance doivent de plus en plus se conformer à de multiples nouvelles réglementations et exigences telles que Twin Peaks II, Insurance MiFID, PRIIPs, la réglementation sur la protection des données: GDPR. Par ailleurs, les sociétés d'assurance doivent se préparer à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable IFRS17 (échéance 2021).

Comme toutes les compagnies d'assurance, AG Insurance fait face à des consommateurs de plus en plus informés, sensibles aux prix et conscients des risques. Les développements technologiques et les médias sociaux permettent aux consommateurs de rechercher en permanence davantage de facilité, de tranquillité d'esprit, d'information et d'interactions. Les compagnies d'assurance doivent adapter leur organisation face à cette nouvelle ère de la relation clientèle en intégrant les effets des évolutions technologiques, de la numérisation et des nouveaux moyens de communication. Tout cela va de pair avec la montée de «l'économie partagée» et de la «Spotification des services», créant de nouveaux défis et de nouvelles opportunités pour le marché de l'assurance. Parallèlement à cela, l'internet des objets permet la création de nouveaux écosystèmes autour de l'habitat, de l'automobile et des services et de protection de santé. Dans ce contexte, le cyber risque est le risque le plus important à atténuer. AG Insurance va pour une mise en œuvre intelligente de l'évolution numérique avec des innovations telles que Yongo et Vivay pour Life Retail, la plate-forme d'avantages sociaux dans

MyGlobal Benefits, la carte HealthCare pour Life Group /Health Care, l'application Pronto pour les clients des courtiers ou encore l'utilisation de l'expertise vidéo dans le traitement des sinistres.

Alors que l'année 2016 avait été marquée par de lourdes catastrophes naturelles et le terrorisme, l'année 2017 a été principalement touchée par un nombre croissant de cyberattaques mondiales ransomwares telles que Wannacry et NotPetya générant des perturbations significatives dans plusieurs industries. Grâce à des fire-walls efficaces et à d'autres actions préventives, AG Insurance n'a pas été impactée.

Performance commerciale

L'encaissement brut dans l'activité Vie s'élève à 3,8 milliards d'euros, en baisse de 10% par rapport à l'année dernière. Cela est dû à la baisse du taux garanti l'année dernière qui a eu un impact sur la vente de produits d'investissement à moyen terme. Les provisions techniques en assurance Vie (58,3 milliards EUR) restent quasi stables d'une année sur l'autre. Le résultat d'exploitation de l'activité Vie reste solide et en ligne avec l'année dernière à EUR 435 millions.

Quant à l'activité Non-Vie: les primes s'élèvent à EUR 1,9 milliard, en hausse de 2% par rapport à l'année dernière, marquées par une croissance soutenue dans tous les métiers. Le ratio combiné s'améliore significativement par rapport à l'année dernière à 91,0% (vs 96,0%). Corrigé de l'impact des événements terroristes (2,1%), le ratio combiné de 2016 s'élevait à 93,9%. La performance opérationnelle exceptionnelle est le résultat à la fois de gains dans tous les métiers et de bonnes conditions climatiques tout au long de l'année. Le résultat d'exploitation, en assurance Non-Vie, bondit de 175 millions d'euros à 265 millions d'euros.

Système de gouvernance

Conformément aux réglementations relatives à la surveillance des compagnies d'assurances en Belgique, AG Insurance répartit clairement les responsabilités entre les deux organes de gouvernance statutaires : le Conseil d'administration et le Comité de direction. Le Conseil d'administration est responsable de la définition de la stratégie générale, de la gestion des risques ainsi que de la supervision des activités du Comité de direction. Le Comité de direction est responsable de gérer effectivement les activités de la compagnie, de l'implémentation de la stratégie générale et du cadre de gestion des risques défini par le Conseil d'administration et de la mise sur pied d'une structure organisationnelle et opérationnelle. Afin de soutenir le Conseil d'administration dans son rôle et ses responsabilités, le Conseil a créé trois comités consultatifs ad hoc : un Comité d'audit, un Comité des risques et un Comité de nomination et de rémunération. Le Comité de direction a décidé de mettre en place un Business Risk Committee (BRC) et un Asset and Liability Management Committee (ALCO).

En ce qui concerne la gestion des risques, AG Insurance opère dans le cadre d'un modèle solide et reconnu : «Three Lines of Defense». Le système d'administration des risques est basé sur le principe de gestion des risques d'entreprise (ERM) et fournit ainsi une approche intégrée des risques actuels et émergents, permettant de soutenir la stabilité et la croissance à long terme. Le système veille à ce que la planification stratégique et la fixation des limites de risque soient conformes à l'appétit et à la tolérance définis par le Conseil d'administration. Le Chief Risk Officer (CRO), qui a la responsabilité globale de gestion des risques au niveau de l'entreprise, est membre du Comité de direction et du Conseil d'administration. Le CRO a une invitation permanente aux comités des risques et aux comités d'audit. L'organisation de la fonction risque au sein d'AG Insurance est caractérisée par une structure à deux niveaux avec un département central qui supervise globalement tout en déléguant certaines responsabilités aux gestionnaires de risques décentralisés par Business Line et par des unités de support. Outre la fonction de gestion des risques, le département CRO regroupe la fonction actuarielle, la fonction compliance, le contrôle interne et la protection des données. Au cours de l'année 2017, un responsable de la sécurité de l'information (CISO) a été nommé.

Profil de risque

En tant que prestataire de produits d'assurances Vie et Non-Vie sur le marché belge, AG Insurance est exposée à de nombreux risques.

AG Insurance quantifie son exposition aux risques au moyen d'un modèle interne partiel (MIP) utilisé pour déterminer les exigences en capital (SCR) selon la réglementation Solvabilité II. Outre l'utilisation de la formule standard pour la plupart des risques, ce MIP comprend un modèle interne mesurant le risque intrinsèque à AG Insurance pour la souscription Non-Vie. Exprimé en termes de SCR (exprimant le capital réglementaire requis), une partie importante de l'exposition au risque provient des risques financiers dont les principaux contributeurs sont le risque lié aux spreads de crédit, le risque sur les valeurs immobilières et enfin le risque associé aux marchés boursiers. Notez que, grâce à l'importance de la stratégie d'appariement de la durée de l'actif et du passif du bilan, la société a une faible sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque d'assurance, le risque opérationnel et le risque de contrepartie contribuent dans une moindre mesure à la consommation de capital-risque.

Il est à noter que grâce à son approche multicanale et multi produits, AG Insurance favorise considérablement la diversification ce qui permet à l'entreprise de réduire de façon non négligeable son capital requis. Une autoévaluation de la solvabilité et des besoins en fonds propres complète l'approche réglementaire en matière d'exigence en capital.

Valorisation selon Solvabilité II

L'actif et le passif sont valorisés sur une base « juste valeur » tenant en compte l'utilisation d'approximations, si cela s'avère nécessaire, conformément aux exigences de la réglementation Solvabilité II. En raison d'une différence au niveau de la méthodologie de valorisation, il existe des légères divergences avec les standards internationaux de comptabilité (IFRS), mais celles-ci peuvent être expliquées. Comparé à l'exercice précédent, des modifications ont été apportées aux modèles notamment sur : la mise en œuvre du spread de crédit dynamique, la calibration de la participation aux bénéfices, l'implémentation des nouvelles règles relatives aux capacités d'absorption de perte via les impôts différés et enfin l'utilisation du nouveau taux d'imposition des sociétés.

Gestion du capital

Le capital nécessite une approche de gestion clairement définie afin d'assurer un déploiement efficace et efficient. L'objectif principal du processus de gestion du capital de la société est de financer une croissance rentable et de soutenir la capacité de paiement des dividendes.

À la fin de l'année 2017, le montant des fonds propres s'établissait à 6,636 millions EUR (contre 6,778 millions en 2016), tandis que le capital requis SCR s'élevait à 2,898 millions EUR (contre 3,272 millions en 2016). Cela se traduit par un ratio de solvabilité de 229% (contre 207% en 2016), reflétant la forte position en capital de la société. Environ 86% des fonds propres sont classés dans la plus haute classification: fonds propres de première catégorie (stables par rapport à 2016).

Pour les autres chapitres du SFCR et les QRTs, nous référons à la version anglaise qui est disponible sur le website d'AG Insurance: <https://www.aginsurance.be/About-us/fr/investisseurs/Pages/Investor-Relations.aspx>

N'attendez pas
une autre vie.
Vivez pleinement
avec AG.



SUPPORTER DE VOTRE VIE

AG
INSURANCE